

Limoux, 12 mars 2023.

Cher collègue,

Comme beaucoup de forestiers, j'ai reçu votre appel à soutien après le mouvement contre la coupe de Tarnac. J'aurais été intéressé à venir sur place si le délai et la distance ne m'y empêchaient pas.

Je comprends votre inquiétude sur l'avenir de nos métiers. Toutefois je ne pense pas que les voix de tous les professionnels et des propriétaires s'identifient aujourd'hui aux paroles publiques de Fransylva. Je m'interroge en particulier sur votre définition du travail « dans les règles de l'art ». Dans le cas précis de Tarnac, est-ce vraiment faire preuve d'un art sylvicole que de pratiquer une grande coupe rase sur une pente, dans un site Natura 2000 et au-dessus d'un cours d'eau important, pour remplacer un peuplement feuillu mélangé et sain par une monoculture de douglas ? Au lendemain de la publication d'une étude majeure sur le sujet<sup>1</sup>, propriétaires et professionnels peuvent-ils ignorer les effets d'une telle décision sur les sols, les eaux de surface, la biodiversité, le carbone et le paysage ? La forêt est-elle à ce point privée qu'aucun acte sylvicole, qui plus est menant à des subventions, ne puisse être questionnée par les élus et les habitants qu'ils impactent ?

Si par le passé les forestiers ont pu croire que raser des peuplements feuillus sains était un acte normal de gestion forestière, nous devons peut-être admettre qu'en 2023 prendre cette décision sans consultation n'est plus possible, même au nom de l'emploi. Car l'emploi n'impose pas de faire des coupes rases, vous savez comme moi que le bois peut se récolter autrement.

Vous évoquez la peur dans votre appel. La peur de ne plus pouvoir travailler, ou de ne plus pouvoir raser ? A une époque où les bucherons manquent, pensez-vous sérieusement que remettre en question une coupe rase de feuillus menacera leurs emplois ?

Oui, je comprends votre inquiétude sur l'avenir de nos métiers. Mais face à une lame de fonds que ni Fransylva ni l'Etat n'arrêteront, le « droit de travailler » revendiqué à Tarnac par les forestiers ne sera je crois garanti que si nous acceptons le dialogue. Le refuser nous entrainera dans des conflits de plus en plus chronophages, s'entêter cristallisera les oppositions au point de ne plus pouvoir couper des arbres, même en éclaircie.

Alors soyons pragmatiques : chercher des accords sera plus efficace que de courir la France comme des pompiers pour garder le droit de remplacer des peuplements feuillus par des plantations de douglas. Sylviculteur est un beau métier et je ne doute pas que la société puisse le voir ainsi. C'est du moins mon expérience en trente années de sylviculture.

Bien cordialement,

Gaetan du Bus de Warnaffe, expert forestier agréé, gestionnaire de forêts en Occitanie.

---

<sup>1</sup> GIP-Ecofor & INRAE (2022) : Expertise collective CREF (Coupes Rases et REnouvellement des peuplements Forestiers en contexte de changement climatique) : <http://www.gip-ecofor.org/expertise-crref-coupes-rases-et-renouvellement-des-peuplements-forestiers/>. GIP-Ecofor, novembre 2022.